

MONTLOUIS-SUR-LOIRE (37)

BOSQUET NOURRICIER
CHATEAU DE LA BOURDAISIERE

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTUIRE
CREATION ET AMENAGEMENT DE COTTAGES
AU SEIN D'UN BOSQUET NOURRICIER

NOTICE COMPLEMENTAIRE - PARKING



MARS 2026



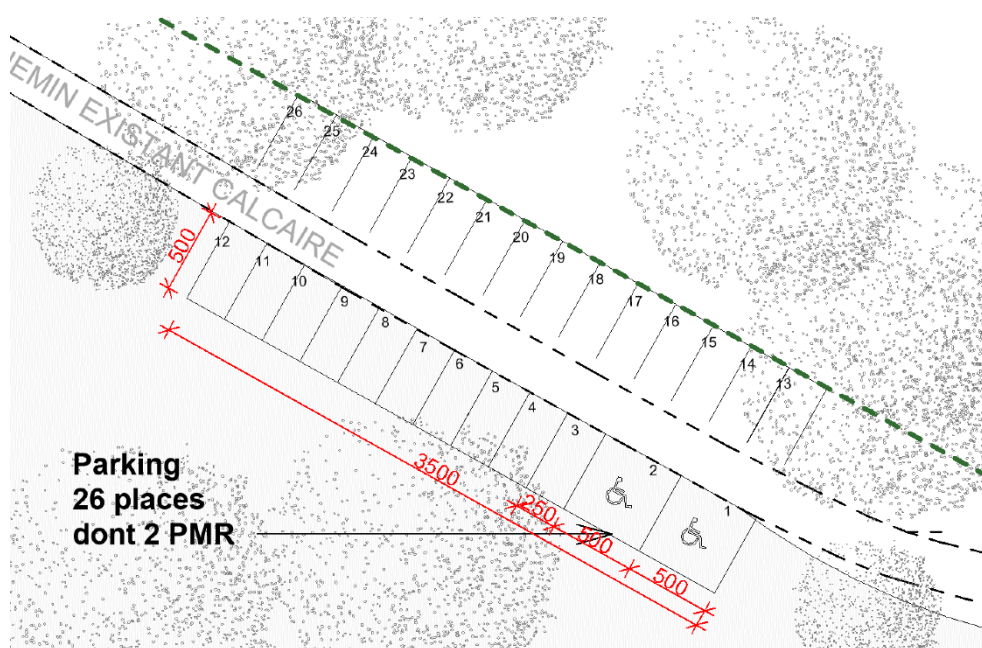
Etat actuel

La zone concernée par le parking est située au nord de la parcelle, de part et d'autre du chemin qui la traverse.

Il s'agit d'une zone enherbée, située en bordure des bois.



Etat projeté



Détail du parking, Etat projeté



Le parking constitue un enjeu stratégique du projet : il permet aux visiteurs de stationner leur véhicule au nord de la parcelle afin de limiter au maximum la présence de la voiture sur le domaine.

Situé dans les limites du STECAL, il est dimensionné de la façon suivante :

- 26 places de parking
- 24 places 5x2.50m
- 2 places PMR 5x5m
- surface au sol : 175m² de chaque côté du chemin, soit une surface totale de 350 m².

Sa proximité avec les lodges permet un accès facilité pour les personnes à mobilité réduite.

Matériaux



A l'image de ce qui a été réalisé à Villandry, notre intention est de réaliser un traitement du parking le plus intégré possible au site actuel.

L'ensemble des zones enherbées seront laissées intactes.

Des haies de buisson bas viendront marquer les limites et isoler les deux bandes de parking

Les places PMR seront signalées par des potelets en bois ainsi qu'une brique signalétique affleurante au sol.

